

Deuxième analyse stratégique de la politique énergétique

2008/2239(INI) - 08/12/2008

Le Conseil a tenu un **débat d'orientation public** sur la sécurité énergétique, dans le contexte de la deuxième analyse stratégique de la politique énergétique, présentée par la Commission. Le président de la Banque européenne d'investissement a également participé à la discussion et a apporté des éclairages sur les financements que la banque envisage dans les domaines suivants : énergies renouvelables, efficacité énergétique, recherche dans les nouvelles technologies énergétiques et sécurité énergétique.

Les ministres ont été invités à se prononcer sur les questions préparées par la présidence qui ont porté en particulier sur les infrastructures, la solidarité, le dialogue avec les pays tiers et l'efficacité énergétique.

Suite aux discussions, le président du Conseil a souligné notamment les éléments suivants:

- **l'efficacité énergétique** est la première des priorités et le nouveau paquet comporte d'ailleurs les avancées importantes en la matière.
- l'Europe a besoin d'une **énergie qui soit à la fois propre, abordable, disponible en cas de crise et soutenable sur le long terme**. La récente baisse du prix de l'énergie ne doit pas nous faire oublier notre vulnérabilité sur le long terme et la nécessité d'accentuer nos efforts en matière de maîtrise de la demande et de sécurité d'approvisionnement;
- la recherche et le développement de toutes les **énergies bas carbone**: les énergies renouvelables, éolien, solaire, les énergies marines et la biomasse, mais aussi le captage et le stockage du carbone;
- **chaque État membre reste libre d'avoir recours ou non à l'énergie nucléaire**, qui contribue aujourd'hui à hauteur d'un tiers à la production d'électricité de l'Europe. A cet égard les propositions de la Commission, avec le programme indicatif nucléaire, [la proposition de directive](#) sur la sûreté nucléaire et les travaux sur la gestion des déchets, sont essentiels;
- l'importance de **développer les nouvelles infrastructures** notamment en ce qui concerne les zones isolées et notamment les États Baltes et les États insulaires; les connexions Nord-Sud; le développement du corridor sud vers les ressources de la mer Caspienne, l'anneau méditerranéen électrique et gazier et le gaz naturel liquéfié.

Les interventions des ministres contribueront à la préparation de conclusions du Conseil et du Conseil européen du printemps 2009.